



La communauté d'agglomération de GrandAngoulême regroupe 38 communes, sur un territoire de 646 km², 141 000 habitants et 750 agents.

Le territoire du GrandAngoulême est un lieu de passage aux portes du sud-ouest, à égale distance de Bordeaux, Poitiers et Limoges.

A 35 minutes de Bordeaux et 1h45 de Paris en TGV, il offre une très bonne qualité de vie grâce à sa situation privilégiée à proximité de l'océan atlantique, au cœur d'un territoire vert.

Dans ce cadre, GrandAngoulême recrute:

1 Thermicien.ne – Maintenance du patrimoine (F/H)

Cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux (Cat. B)

- Emploi permanent –

(par mutation, détachement ou liste d'aptitude)

Rattaché(e) à la direction générale du patrimoine public et environnement, vous êtes placé(e) sous l'autorité du directeur du patrimoine, le service maintenance patrimoine est en charge des projets d'aménagement/réaménagement des structures et services de la communauté, et de la conduite technique du patrimoine bâti communautaire, gérant tous les équipements et organes bâti (chaufferies, ascenseurs, contrôle d'accès, alarme intrusion, réparations tous corps d'état), et veillant au respect des normes en vigueur notamment les contrôles périodiques, les commissions de sécurité, les aménagements PMR, etc.

Ainsi, maintenir en état de sécurité et de fonctionnement toutes les structures de tous les services de GrandAngoulême avec une excellente réactivité est l'enjeu principal du service, dans une équipe composée de 15 agents.

Sous l'autorité du responsable service maintenance patrimoine, vous serez en charge :

Missions principales :

Gérer la maintenance des équipements

- Diagnostiquer les dysfonctionnements, savoir identifier les causes et conséquences, proposer des solutions correctives.
- Superviser les opérations de maintenance préventives et correctives réalisées en entreprises extérieures sur les installations thermiques (chaudières, pompes à chaleur, centrale de traitement d'air, climatisations, ventilations des locaux etc.).
- Monter, planifier et coordonner des opérations d'entretien et maintenance du patrimoine. Assurer le suivi des travaux commandés aux entreprises : en contrôler la qualité, les coûts et les délais
- Contrôler le respect des règles de sécurité, assurer une veille technique et réglementaire dans le champ de compétence du service, en lien avec les techniciens en charge du suivi des contrats, du suivi des agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP), des commissions de sécurité, etc.
- Assurer le suivi des dossiers assurance (dommage ouvrage (DB), etc.) avec les services compétents sur les bâtiments tertiaires.
- Piloter et suivre les interventions des prestataires externes de la demande d'intervention à la facturation.
- Coordonner et suivre des travaux de maintenance ou d'optimisation en lien avec le domaine énergétique

Assurer le suivi et l'optimisation énergétique

- Analyser les consommations énergétiques des bâtiments pour identifier des leviers d'amélioration en partenariat avec le service énergie de la direction.
- Suivre au quotidien la supervision des installations techniques via les différentes GTC (gestion technique centralisée).
- Continuer à développer la mise en place de supervisions sur les équipements communautaires pas encore équipés.
- Mettre en œuvre des actions d'optimisation et de réduction des consommations (réglages de régulation, remplacement d'équipements, etc.).
- Rédiger des contrats de maintenance en lien avec le système d'équipements de chauffage, ventilation et de climatisation (CVC) (P1, P2, P3 des contrats d'exploitation et de maintenance)

Gestion technique et réglementaire

- Veiller au respect des obligations réglementaires en vigueur, contrôle réglementaire des équipements de chaud et froid, respect des normes de sécurité
- Assurer la mise à jour de la documentation technique (plans, schémas, rapports d'intervention).
- Participer aux audits thermiques et énergétiques des bâtiments.
- Levée des réserves des bureaux de contrôle ou commissions de sécurité
- Participer à la préparation budgétaire (élaboration de la programmation annuelle et pluriannuelle des travaux d'investissement et de fonctionnement)

Conseil et sensibilisation

- Conseiller les services utilisateurs sur la bonne utilisation des équipements thermiques.
- Sensibiliser les équipes techniques déjà en poste dans les bâtiments sur la bonne attitude à adopter face à la conduite des installations.

Spécificités du poste

- Lieu de travail : Siège 25 Boulevard Besson Bey - 16000 Angoulême
- Temps de travail du lundi au vendredi (variable en fonction des interventions)
- Astreintes techniques (1 fois par trimestre en moyenne)
- Déplacements fréquents sur les 38 communes du territoire
- Équipements de protection individuelle fournis
- Plusieurs scénarios de temps de travail possibles permettant une meilleure conciliation vie professionnelle et vie personnelle
- Prestations sociales (Contrat groupe prévoyance maintien de salaire et complémentaire santé, comité d'action sociale, participation aux abonnements des transports publics)

Profil requis :

- Titulaire ou lauréat du concours ou à défaut d'une formation Bac +2/3 en génie thermique, justifiant d'une expérience sur un poste similaire
- Connaissances approfondies des systèmes de chauffage, climatisation, ventilation et réseaux hydrauliques.
- Maîtriser les normes et les réglementations liées aux installations thermiques et à l'efficacité énergétique.
- Avoir des notions en gestion énergétique des bâtiments (GTB/GTC).
- Appliquer les règles de la construction, de l'urbanisme, règlement de sécurité ERP, normes accessibilité des ERP, etc.
- Vérifier la conformité des travaux demandés
- Contrôler et réceptionner des projets/chantiers
- Informer des contraintes techniques et budgétaires, et rendre compte et/ou alerter des éventuelles difficultés
- Maîtriser le cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités
- Compétences en matière d'application du code des marchés publics
- Communiquer avec les entreprises et les bureaux d'études
- Bases solides en informatique (outils de gestion technique, Excel, etc.).
- Détenir une habilitation électrique BE/BS
- Diagnostiquer les pannes et dysfonctionnements sur des systèmes thermiques.
- Lire et interpréter des plans techniques et des schémas électriques/thermiques.
- Rédiger des rapports clairs et précis (diagnostics, interventions).
- Utiliser des outils de mesure et de contrôle (débitmètre, analyseur de combustion, etc.).
- Prioriser et planifier les interventions de maintenance.
- Bon relationnel et disponibilité
- Capacité à travailler en transversalité et mener plusieurs dossiers simultanément
- Organiser, autonome et réactif
- **Détenir le permis B (Obligatoire)**

Poste à pourvoir au 1^{er} Août 2025

Poursuivant les engagements de la charte pour l'égalité professionnelle contre les discriminations, GrandAngoulême veille au respect des diversités au sein des services communautaires

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes) à
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération –

drh@grandangouleme.fr

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas étudié –

Merci d'adresser votre candidature avant le 20/06/2025

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Monsieur Jimmy BERNARDIN : 06.46.29.32.25
--